

Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires

Procès-verbal préliminaire de la réunion du 27 mai 2014

Procès-verbal de la réunion du Conseil consultatif de la
Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) /
Nuclear Waste Management Organization (NWMO)

tenue au 22, avenue St Clair Est, Toronto, Ontario,
à 9 heures HAE le 27 mai 2014

Membres du Conseil consultatif présents :

L'honorable David Crombie Président du Conseil consultatif
David Cameron
Marlyn Cook (par téléconférence)
Fred Gilbert
Eva Ligeti
Derek Lister
Dougal McCreath
Donald Obonsawin

Sont absents :

Michel Rhéaume
Wesley Cragg

Personnel de la SGDN présent :

Ken Nash Président et chef de la direction
Kathryn Shaver V.-p., Engagement et sélection d'un site pour la GAP
Gillian Morris Secrétaire adjointe du Conseil d'administration

Personnel participant :

Mahrez Ben Belfadhel Directeur, Géoscience pour la GAP (points 3-7)
Jo-Ann Facella Directrice, Recherche sociale et dialogue
John Fraser Directeur, Engagement des collectivités (points 3-7)
Lisa Frizzell Directrice, Affaires générales (points 3-7)
Paul Gierszewski Directeur, Sécurité et permis (points 3-7)
Sean Russell Directeur, Évaluation environnementale (points 3-7)
Bob Watts Directeur, Relations avec les collectivités autochtones

Invité

L'honorable Bob Rae (point 2)

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Le président du Conseil consultatif ouvre la séance à 9 heures. L'ordre du jour est accepté tel qu'il a été rédigé.

2. Discussion avec l'invité : l'honorable Bob Rae

À la demande du Conseil consultatif (CC), l'honorable Bob Rae a été invité à la réunion pour faire part au CC et à l'équipe de gestion de la SGDN de l'expérience qu'il a vécu dans le cadre du projet Ring of Fire, en particulier en ce qui concerne la mobilisation des Autochtones.

Le personnel de la SGDN commence par présenter un court exposé sur les travaux menés par la SGDN en matière de sélection d'un site et de mobilisation des Autochtones.

M. Rae commence en félicitant la SGDN pour le caractère exhaustif de son processus et la réflexion qui le sous-tend et pour allouer tout le temps qu'il faut au processus pour suivre son cours.

Faisant référence à son expérience, M. Rae interagit avec les membres du CC dans le cadre d'une discussion informelle :

- Obtenir l'appui nécessaire pour mettre en œuvre un projet prend du temps. M. Rae fait état de son expérience : il a fallu un an ou plus pour convenir d'un document-cadre;
- Les questions se rapportant aux Premières nations évoluent sur les plans juridique et politique : le niveau requis d'attention aujourd'hui est sans précédent et continuera d'évoluer. Le droit et les politiques publiques sont en constante mutation. Le projet de la SGDN ne s'inscrira pas dans un processus clair ou prévisible.
- Il sera important pour la SGDN de déterminer le degré approprié de mobilisation, de consultation et d'accommodement et de bien déterminer qui doit participer au processus. Interpréter ce que veut dire consulter et définir ce que constitue le territoire d'une Première nation particulière peuvent aussi être des entreprises complexes;
- Les Premières nations exigeront de participer de façon tangible et que le projet puisse apporter des retombées sociales et économiques durables favorisant le bien-être de leurs membres. Elles s'attendent à ce que la SGDN explique comment le projet améliorera la santé globale des collectivités durant la vie du projet. La SGDN pourrait peut-être trouver des façons de favoriser ce bien-être à des stades précoces du projet;
- La SGDN doit consentir à passer beaucoup de temps dans chaque région candidate; rien ne peut se substituer aux discussions en tête-à-tête avec des hauts responsables;

- Une équipe de la SGDN doit être présente dans chaque région candidate. La SGDN doit être présente, rester un bon moment et être prête à discuter pendant une longue période, en respectant la culture locale; elle doit écouter les gens;
- Quand le projet commencera à se concrétiser, le transport deviendra un sujet important de dialogue public; il faudra au préalable déterminer qui doit être consulté alors que le nombre de sites potentiels diminuera graduellement;
- M. Rae souligne l'importance pour la SGDN de bien traiter les collectivités tout au long du processus :
 - Quels avantages financiers et économiques raisonnables pourraient être accordés aux collectivités candidates?
 - Qu'en est-il des collectivités de la région environnante qui pourraient être touchées par le projet?
 - De quels avantages pourraient bénéficier les collectivités touchées par le transport?

M. Rae souligne qu'il est important également d'accorder des avantages aux collectivités qui ne sont pas choisies pour les étapes suivantes du processus, les collectivités éliminées. La SGDN doit déterminer quelle reconnaissance financière pourrait leur être accordée pour leur participation;

- La portée du soutien gouvernemental et le moment opportun de l'accorder à chaque étape du processus seront importants à déterminer, particulièrement lorsque les décisions et le dialogue sur le choix d'un site et sur le transport prendront une plus grande importance.

3. Procès-verbal de la dernière réunion

Le CC examine et approuve le procès-verbal de la réunion précédente, tenue le 3 février 2014, après avoir apporté un changement mineur. Un membre du CC demande une copie de la présentation sur la Sécurité financière donnée en février 2014 au CC (*). Un autre membre du CC demande une copie de la présentation donnée par M. Dan Longboat lors de la réunion du mois de février (*).

POINTS PERMANENTS ET MISES À JOUR DE LA SGDN

3. Rapport du président

M. Nash fait état des activités récentes du programme de travaux de la SGDN, notamment :

- l'annonce de la poursuite des audiences de la commission d'examen conjoint (CEC) sur le dépôt pour déchets de faible et moyenne activité d'OPG, lesquelles se tiendront en septembre;
- les rencontres avec Ressources naturelles Canada et la Commission canadienne de sûreté nucléaire;
- les travaux en cours dans les collectivités rendues à la Phase 2 et la poursuite du travail visant à déterminer la portée des activités restantes de la Phase 2;

- le travail de conception et de développement des barrières ouvragées, y compris la réalisation d'un examen par un groupe de pairs international de la conception et des plans de mise à l'épreuve;
- les commentaires de la CCSN sur les 4^e et 5^e études de cas;
- le plan d'action en soutien à la conception des modèles de dépôt de référence pour des géosphères de roche cristalline et de roche sédimentaire.

Les membres du CC discutent des audiences supplémentaires annoncées par la CEC.

5. Évaluations de la Phase 1

Kathryn Shaver fait le point sur les 10 collectivités qui continuent de participer aux évaluations préliminaires de la Phase 1 de l'Étape 3, qui devraient être terminées vers la fin de 2014.

Mahrez Ben Belfadhel, Bob Watts et Jo-Ann Facella font état des travaux en cours se rapportant aux aspects sociaux et géoscientifiques des évaluations, notamment des derniers faits concernant la consultation des collectivités municipales et autochtones. Lisa Frizzell présente les considérations de planification et les échéanciers provisoires se rapportant à l'achèvement des évaluations de la Phase 1 et à la publication des résultats. Il est relevé que le canton de Nipigon a récemment demandé à la SGDN de lui fournir un rapport préliminaire sur les travaux d'évaluation réalisés jusqu'à maintenant.

Mme Shaver note que le CC sera tenu informé de la progression des évaluations de la Phase 1 et des constats de la SGDN aux mois de septembre et de novembre.

6. Évaluations de la Phase 2

Le personnel fait le point sur les travaux se rapportant aux évaluations de la Phase 2 qui ont cours dans les régions d'Ignace, de Schreiber, de Hornepayne et de Creighton. Le Conseil consultatif est renseigné sur les travaux de consultation entrepris en préparation aux études aéroportées. Le personnel fait le point sur les levés aéroportés réalisés pour recueillir des données géophysiques de haute résolution sur les secteurs étudiés.

Les membres du CC discutent des prochaines étapes, notamment en ce qui concerne le parcours préliminaire du terrain, et la façon dont la SGDN prévoit travailler en collaboration avec les collectivités locales et les Premières nations.

7. Édification de relations et évaluation des risques

Le CC reçoit un rapport de la SGDN sur l'édification de relations, qui comprend des informations sur : le contexte externe; un rapport sur les activités de consultation; un rapport sur le Conseil des aînés; une analyse de la couverture médiatique; et un rapport sur l'évaluation des risques.

Les membres du Conseil consultatif discutent des rapports. Bob Watts et Elena Mantagaris fournissent des explications supplémentaires demandées par le Conseil consultatif sur :

- les changements à la direction de l'Assemblée des Premières Nations;
- la nomination des jeunes membres au Conseil des aînés;
- les séances sur le transport actuellement tenues par le député Bruce Hyer;
- les événements récents se rapportant au Waste Isolation Pilot Plant de Carlsbad, au Nouveau-Mexique.

8. Réunion à huis clos

Le Conseil consultatif se réunit à huis clos. Le Conseil consultatif se réunira aussi à huis clos pour une demi-journée le matin du 28 mai.

Levée de la séance

Le président du CC prononce la levée de la séance à 15 h 25.

Le 15 septembre 2014

David Crombie
Président du Conseil consultatif